

## La CIMCT reçoit le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile au Togo



**Riyad, 02-06-2022**

La Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT) a reçu jeudi 06/02/2022 à son siège à Riyad, Son Excellence le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de la République du Togo, le Général Damham Yark et la délégation l'accompagnant.

Son Excellence le Ministre a écouté une explication détaillée des efforts de la CIMCT et son rôle dans la lutte contre l'idéologie extrémiste et la coordination de tous les efforts pour faire face aux tendances terroristes par le biais d'initiatives intellectuelles, médiatiques, de lutte contre le financement du terrorisme et militaires, en plus de ses efforts pour coordonner et promouvoir les efforts des États membres de la Coalition.

Le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont visité le siège de la CIMCT et ont été informés des publications de la Coalition portant sur les différents domaines de lutte contre le terrorisme. Ils ont été également mis au courant des derniers développements liés aux groupes et événements terroristes dans le monde, et de la surveillance et du suivi sur lesquels se fonde l'action de la Coalition.

Le Général Damham a également salué l'initiative du Royaume d'Arabie Saoudite d'établir cette Coalition Islamique pour être avec d'autres organisations une forteresse solide contre les groupes terroristes extrémistes dans le monde entier, en particulier dans de nombreux pays africains qui ont souffert et souffrent encore de l'extrémisme, soulignant les efforts déployés

par la CIMCT à cet égard, concernant les différents domaines de lutte contre le terrorisme.

Pour sa part, le Général-Major Al-Moghidi a réaffirmé que la République du Togo faisait partie des pays fondateurs de la Coalition et exprimé sa joie de voir ses délégués rejoindre leurs collègues du monde Islamique pour travailler ensemble pour tout ce qui combat le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes et dans tous les domaines.